



Le Conseil départemental du Val-de-Marne est engagé dans l'amélioration et le développement des transports pour tous les Val-de-Marnais.

Apaiser le trafic automobile, favoriser les transports collectifs et les circulations douces, garantir une meilleure desserte du territoire et réduire les temps de parcours au

**5 villes du Département du Val-de-Marne seront desservies : Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine, Thiais, Choisy-le-Roi et Orly.**



Le Tram 9 va améliorer les conditions de transports des Val-de-Marnais

sein du département, tels sont les principaux objectifs du Conseil départemental en matière de déplacements. Pour y parvenir, le Département soutient de nombreux projets sur le territoire du Val-de-Marne (lignes 14 et 15 du Grand Paris Express, 1<sup>er</sup> téléphérique urbain...), aux côtés de la Région et de l'État.

En tant que gestionnaire de la RD 5, il a aménagé un couloir de bus pour le Bus 183 et participe au financement du projet de tramway entre Paris et Orly.

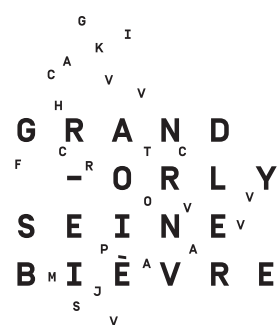
**Le département du Val-de-Marne finance le Tram 9 à hauteur de 21% du financement total.**

## MAIRIE DE PARIS



La Porte de Choisy deviendra un pôle de transport multimodal

La Mairie de Paris participe activement au développement du réseau de transports en commun et à l'amélioration des liaisons entre Paris et les communes voisines



L'Établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre, créé le 1<sup>er</sup> janvier 2016, reprend les engagements et poursuit le travail initié par la Communauté d'agglomération Seine-Amont.

**Deux objectifs majeurs :**

- ✓ participer au rééquilibrage est/ouest de la métropole francilienne ;
- ✓ développer une ville mixte au service de la population du territoire, offrant des logements, de l'activité économique, des loisirs et des transports pour tous.

À ce titre, il soutient activement la réalisation du Tram 9, à la fois au niveau politique à travers le copilotage

en complément des nouvelles solutions de mobilité alternatives à la voiture individuelle qu'elle met en place (Vélib', création d'un réseau cyclable structurant et du Réseau Express Vélo, Belib' -réseau public parisien de bornes de recharge pour véhicules électriques-, Autolib', etc.).

Elle agit ainsi pour des transports fiables et performants, au plus près des besoins des usagers. C'est pourquoi le projet de Tram 9 qui reliera Paris à Orly ville prend tout son sens.

**La Ville de Paris participe au financement de ce projet à hauteur de 3%.**

**La Mairie de Paris poursuit une politique dynamique afin de redistribuer l'espace public au profit des modes de déplacement doux et moins polluants.**

de la Charte aménagement-transport signée autour de ce projet, mais aussi financier étant l'un des cofinanceurs.

**L'Établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre participe au financement à hauteur de 1%.**

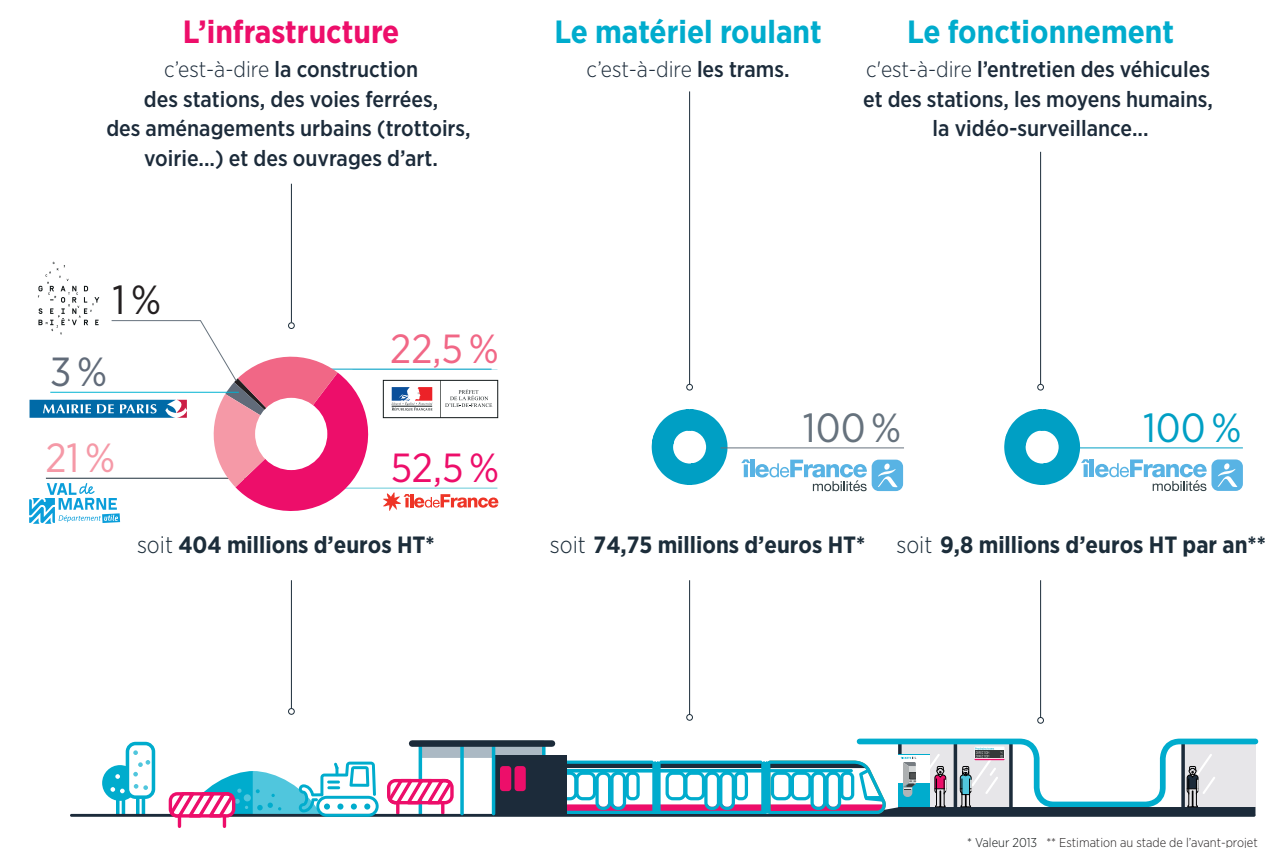
**L'EPT accompagne, suivant le principe de coopérative des villes, les nombreux projets de transports en communs devant se développer sur son territoire.**



Le territoire de Grand-Orly Seine Bièvre

# Les acteurs du projet et son financement

Financé par 5 acteurs, le projet Tram 9 est piloté par Île-de-France Mobilités qui est seul maître d'ouvrage. À ce titre, il assure la cohérence technique et financière du projet et veille au respect du programme.



\* Valeur 2013 \*\* Estimation au stade de l'avant-projet



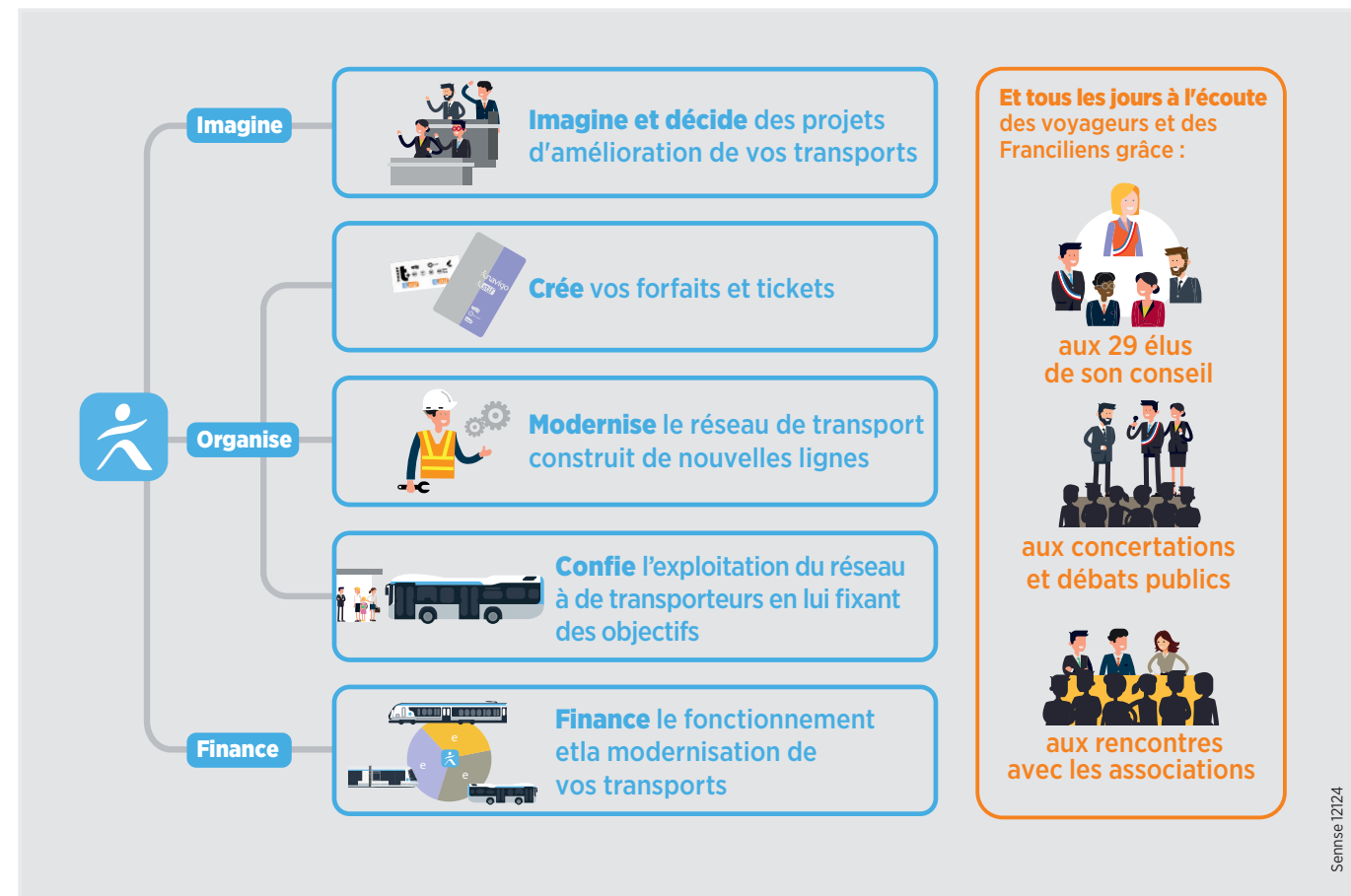
Au cœur du réseau de transports d'Île-de-France, Île-de-France Mobilités imagine, organise et finance des solutions innovantes pour toutes les mobilités d'aujourd'hui et de demain.

Elle décide et pilote les projets de développement et de modernisation de tous les transports (train, métro, tram, bus et câble) dont elle confie la mise en œuvre à des entreprises de transport. Elle développe également les solutions pour la mobilité comme par exemple Navigo, Vianavigo ou Véligo.

Île-de-France Mobilités fédère tous les acteurs (voyageurs, élus, constructeurs, transporteurs, gestionnaires d'infrastructures, ...) et investit pour améliorer le service rendu chaque jour aux Franciliens (des transports plus performants, plus modernes, plus sûrs, plus confortables, ... et plus connectés).

**Île-de-France Mobilités finance à 100 % le matériel roulant et le fonctionnement du Tram 9.**

**Île-de-France Mobilités est l'autorité organisatrice des transports en Île-de-France. Elle organise, décide, investit et innove pour améliorer la mobilité et le service rendu aux voyageurs.**



Les missions d'Île-de-France Mobilités



Pour répondre à la demande de tous les usagers franciliens, la Région investit massivement pour moderniser et agrandir le réseau de transports en commun. Elle accompagne aussi le développement des nouveaux modes de déplacement comme le vélo et l'usage partagé de la voiture sans oublier les routes.

C'est pourquoi la région a engagé la révolution des transports depuis 2016, laquelle se traduit par des mesures et des décisions majeures.

La création de nouvelles lignes est un autre défi auquel la Région entend consacrer d'importants efforts financiers. Le Tram 9 fait partie des projets déclarés prioritaire. Mais les services aux usagers, le développement des parkings aux abords des gares, le réseau de bus, sont tout autant concernés par cette révolution des transports.

**Pour le Tram 9, la Région cofinance 52,5% du coût du projet.**



La ligne 14 en cours de prolongement vers le Nord jusqu'à la mairie de Saint-Ouen et vers le Sud jusqu'à l'aéroport d'Orly

**Parce que c'est un défi majeur en Île-de-France, la Région a engagé la révolution des transports.**

### Le contrat de plan État-Région (CPER)

Un contrat de plan État-Région (CPER) contractualise le financement de projets régionaux. Dans ce cadre, l'État et la Région définissent leur part respective d'investissement pour la réalisation du Tram 9. Dans le cadre du CPER 2015-2020, signé en juillet 2015, plus de 2,3 milliards d'euros ont d'ores et déjà été engagés pour les transports urbains, à fin 2016. Le 7 février 2017, ce contrat (CPER) a fait l'objet d'un avenant signé par le Premier ministre et la Présidente du Conseil régional d'Île-de-France. Cet avenant renforce l'engagement financier des parties. Il a ainsi permis d'augmenter l'enveloppe allouée au Tram 9, de 256 à 383 millions d'euros, conformément aux attentes des maîtres d'ouvrage.



L'État s'engage pour développer les transports collectifs en Île-de-France.

Pour avancer chaque fois d'un pas vers la ville durable et offrir aux habitants de l'Île-de-France une alternative à l'usage de l'automobile, il est indispensable de continuer à construire un réseau de transports collectifs performant. La création du Tram 9 répond à une forte demande de déplacements en rocade et participe donc de cette démarche. Il s'agit, pour l'essentiel, de mettre en accord

### Répondre aux besoins des Franciliens et aux grands enjeux d'aménagement de l'Île-de-France.

le système de transport avec les dynamiques territoriales, afin de répondre aux besoins des Franciliens et aux grands enjeux d'aménagement de l'Île-de-France.

Pour ce faire, l'État :

- développe un réseau destiné à relier les grands pôles franciliens entre eux et au centre de l'agglomération dans le cadre de la loi n°2010-597 du 3 juin 2010 relative au Grand Paris ;
- accompagne les projets de transports collectifs tels que l'extension du Train-rer E « Eole » à l'ouest, l'amélioration du service des Trains-rer A, B, C et D, le prolongement des lignes de métro en petite couronne, la mise en service de nouveaux tramways ou de transports en commun en site propre.

Cet engagement fort de l'État est l'un des éléments majeurs qui a conduit, en janvier 2011, à la signature d'un accord historique avec la Région sur l'avenir des transports de la Région Capitale.

**L'État finance le Tram 9 à hauteur de 22,5%.**



à l'horizon 2025, la ligne E sera la plus interconnectée d'Île-de-France